

- p. 68-69 La bouée GE est équipée AIS.
- p. 97 Un banc de sable orienté NW/SE s'étend devant l'entrée du port. Les profondeurs de ce banc sont de 1,8 m à son extrémité NW et de 1 à 1,2 m au milieu. On trouve une sonde 0,7 m à l'extrémité Est de ce banc, au SW de la jetée Sud du port.
- p. 110 Une zone de mouillage interdit pour la protection du biotope se trouve au large de la pointe de Beauduc, dans le Parc Naturel Régional de Camargue.
- p. 112-144 La balise à flotteur «Beauduc», cardinale Ouest lumineuse, est immergée à 1,5 M au SW du phare, par 18 m d'eau, en remplacement de la bouée Beauduc.
- p. 159 Port Saint-Clair, tél. 04.67.74.98.97. VHF canal 9 (heures ouvrables).
- p. 166 De nuit. Les extrémités des digues extérieures portent un feu.
- p. 265-266 Une zone de mouillage et d'équipements légers définie dans le port Amont comprend 13 postes sur-corps-morts exploités du 15 avril au 15 novembre.
- p. 273-275 L'entrée du port de Banyuls se fait entre l'Île Petite, munie d'un feu, et la jetée Est, portant un feu à secteurs.

Toutes ces corrections sont consultables sur :
www.pilotecotier.com

Pour faire part de vos observations :
contact@pilotecotier.com

- p. 68-69 La bouée GE est équipée AIS.
- p. 97 Un banc de sable orienté NW/SE s'étend devant l'entrée du port. Les profondeurs de ce banc sont de 1,8 m à son extrémité NW et de 1 à 1,2 m au milieu. On trouve une sonde 0,7 m à l'extrémité Est de ce banc, au SW de la jetée Sud du port.
- p. 110 Une zone de mouillage interdit pour la protection du biotope se trouve au large de la pointe de Beauduc, dans le Parc Naturel Régional de Camargue.
- p. 112-144 La balise à flotteur «Beauduc», cardinale Ouest lumineuse, est immergée à 1,5 M au SW du phare, par 18 m d'eau, en remplacement de la bouée Beauduc.
- p. 159 Port Saint-Clair, tél. 04.67.74.98.97. VHF canal 9 (heures ouvrables).
- p. 166 De nuit. Les extrémités des digues extérieures portent un feu.
- p. 265-266 Une zone de mouillage et d'équipements légers définie dans le port Amont comprend 13 postes sur-corps-morts exploités du 15 avril au 15 novembre.
- p. 273-275 L'entrée du port de Banyuls se fait entre l'Île Petite, munie d'un feu, et la jetée Est, portant un feu à secteurs.

Toutes ces corrections sont consultables sur :
www.pilotecotier.com

Pour faire part de vos observations :
contact@pilotecotier.com